



Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "CONSEIL SYNDICAL" aura lieu le :

**VENDREDI 28 MARS 2025 A 19 HEURES**  
**22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau**

L'ordre du jour sera le suivant :

## **INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

- Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 28 mars 2025 ;
- Installation d'un nouveau représentant pour la Communauté de Communes du Pays de Montereau ;
- Modification de la délibération désignant les membres de la commission d'appel d'offres du SIRMOTOM ;
- Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 février 2025 ;

## **FINANCES**

- Rapport d'orientation budgétaire 2025 ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2025 ;

## **FONCTION PUBLIQUE**

- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant suppression d'emploi ;

\*\*\*\*\*

- Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,  
Ancien Ministre  
**Yves JEGO**

